



**COMPTE-RENDU**  
de la réunion du conseil municipal  
du 27 avril 2022

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Finances** : Examen du budget Primitif M49 – année 2022
- 3) **Finances** : Subvention pour les associations,
- 4) **Personnel** : Augmentation temps de travail agent d'animation

**Questions diverses**

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. Jacques PORTAS – Pascal FORET – Hugues VIOT – Roger GROSJEAN.  
Mmes Monique ALEXANDRE – Franciane PETIT – Paulette BONNETIER  
Martine SALENGROS.

**ETAIENT REPRESENTES :**

Astrid JUMEAUX par Hugues VIOT  
Cédric MAILLARD par Jacques PORTAS  
Martine LEVANDOWSKI par FORET Pascal  
Serge TEMPESTINI par Roger GROSJEAN  
James MEY par Martine SALENGROS

**ÉTAIENT ABSENTS**

Fabrice PIERRET – Stéphanie GAUDET

XXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 05.

**Affaire 1 – Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.**

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**Point 2 – Finances : Examen du budget primitif M49 – année 2022**

Les membres du conseil municipal étudient les éléments du budget primitif M49 – année 2022, qui se présente comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses :	66 863.13 €
	Recettes :	193 672.84 €
Investissement :	Dépenses :	214 728.00 €
	Recettes :	214 961.00 €

### **Point n°3 : Affaire 2 – Finances : Subvention pour les associations**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'octroyer les subventions 2022 aux associations, comme suit :

ACPG :.....	250 €
FX Team : .....	250 €
Loups sombres :.....	300 €
Pétanque : .....	250 €
FC 3 châteaux :.....	3 000 €
Ognes Lensois : .....	0 €
Rétro-ambiance : .....	0 €
Pas nous pas nous : .....	0 €
La Folle en braye :.....	200 €
Amicale du personnel : .....	600 €
Fanfare : .....	600 €
Pêche : .....	250 €
Judo : .....	500 €
Parents d'élèves :.....	300 €
Comité des fêtes : .....	4 000 €
Chasse : .....	150 €
Loisirs et amitiés :.....	300 €
Dance millénium .....	0 €
Slot Aisne : .....	400 €

### **Point n°4 : Affaire 3 – Personnel : Augmentation temps de travail**

Le temps de travail de Madame Sonia BRICOUT, agent à la restauration scolaire et l'entretien des locaux est actuellement fixé à 20 heures de travail hebdomadaire.

Avec l'augmentation du nombre d'élèves qui mangent à la cantine, il apparaît que les besoins du service nécessitent une augmentation du temps de travail.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, décident de porter le temps de travail de Madame Sonia BRICOUT à 22 heures de travail hebdomadaire à compter du 1er mai 2022.

### **Questions diverses**

Point sur les festivités pour l'année 2022.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.*

Le Maire,  
  
Jacques PORTAS